GÉRER LES RUPTURES DE CONTRAT DE TRAVAIL

Un salarié sur quatre licencié pour motif personnel conteste son licenciement au conseil de prud'hommes.
Que ce soit au titre du licenciement individuel, d'une rupture conventionnelle, de la démission ou de la mise à la retraite, nul autre sujet n'est autant porteur de risques juridiques que la rupture du contrat de travail.
La Loi de Sécurisation de l'Emploi a introduit deux nouveaux cas de refus de salarié pouvant entraîner un licenciement individuel pour motif économique : autant de risques potentiels de litige. La gestion du dossier de licenciement se doit d'être rigoureuse.

OBJECTIFS

Maîtriser les différents dispositifs de rupture individuelle du contrat de travail dont le licenciement et la rupture conventionnelle.
Sécuriser les procédures.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pas de prérequis / Dirigeants, DRH. Formation accessibles aux personnes en situation de handicap

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Exposés sur supports dynamiques PowerPoint pour renforcer l'impact des messages. Support de formation

PROGRAMME

1 - Gérer la démission d'un collaborateur
Différencier démission et prise d'acte de la rupture.
Accuser réception d'une démission

2 - Rompre le contrat de travail pour un motif personnel
Sécuriser la rupture de la période d'essai.
Qualifier le motif de rupture et la cause réelle et sérieuse.
Constituer son dossier pour éviter un contentieux.
Respecter la procédure légale.
Licencier un salarié protégé.

3 - Gérer le licenciement pour inaptitude et gérer les fins de carrière
Procédure pour inaptitude non professionnelle.
Obligation de reclassement.
Inaptitude professionnelle.
Départ à la retraite volontaire, mise à la retraite.

4 - Gérer le licenciement individuel économique
Circonstances pouvant justifier un licenciement économique.
Cas particuliers : refus d'un salarié de l'application d'un accord de maintien dans l'emploi et d'un accord de mobilité interne.
Respecter la procédure.
Proposer un contrat de sécurisation professionnelle ou un congé de reclassement.

5 - Rupture négociée, transaction et rupture conventionnelle
Procédure de la rupture conventionnelle.
Validité de la transaction.
Conséquences fiscales et sociales.

6 - Gérer un dossier de contentieux prud'homal

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence, attestation de formation individualisée , document de satisfaction, QUIZZ

DURÉE

2 jours soit 14h

TARIF

intra: 880€/net de taxe/ jour **9**